

## LE CHAPITRE DE LA SAINT-VINCENT 2015 AU DOMAINE DE LA BARATONNE ET A L'AUBERGE PROVENCALE



Quel beau Chapitre de la Saint-Vincent de Méduse le 18 janvier dernier au Domaine de La BARATONNE à LA GARDE. Monsieur Guillaume BESSUDO, propriétaire des lieux, nous a réservé un accueil remarquable, et a été intronisé Chevalier dans sa magnifique salle de réception décorée tout spécialement pour la circonstance. Monsieur Jean-Louis MASSON a été fait chevalier, Madame Christine FRADIN et Monsieur Philippe GRANOROLO ont été élevés au grade d'Officiers, et le Commissaire Général des Armées Jacques BOURRIER a été intronisé au grade de chevalier de mémoire et de tradition. Après l'apéritif, les invités ont rejoint l'Auberge Provençale de notre Grand Hospitalier Chantal AUGIAS située tout près du Domaine de La BARATONNE. Les agapes, servies par notre Officier de MÉDUSE Albert HURTADO DE MENDOZA AUGIAS ont régalé tous les convives. La photo ci-dessus immortalise la joie et la bonne humeur de toute la Commanderie et des nouveaux chevaliers et officiers rassemblés devant la Bâtisse de La BARATONNE.



## LE CHAPITRE D'ETE 2015 AU CHATEAU RÊVA



Les cépages sélectionnés et les vendanges traditionnelles, entièrement manuelles, alliés à tout le savoir-faire du vigneron confèrent aux huiles du Château RÊVA une qualité incomparable permettant d'offrir aux amateurs et restaurateurs les plus exigeants des Côtes de Provence à la personnalité distinguée. Les huiles blanches, rosées et rouges que vous pourrez déguster à l'occasion de l'apéritif et du repas qui suivront notre Chapitre du ban des vendanges du 04 juillet vous enchanteront. Assurément une belle soirée en perspective à partager avec de nombreux frères et sœurs en MÉDUSE et avec des amis.

Situé sur la commune de La MOTTE, en Provence, ce très beau domaine de 32 hectares dont 30 plantés de vignes s'est constitué autour d'un château bâti à l'ère Napoléonienne. Depuis la fin de l'année 2014, ce sont désormais Christine et Vincent DEMONCEAUX qui en assurent l'avenir. Les vignes, entre le Rocher de Roquebrune et la barre du Rouët, bénéficient d'un climat privilégié et de la présence de nombreux filets d'eau. Lors de votre visite vous découvrirez mille et une merveilles que la nature a si généreusement offertes à cette terre. Plaisir de la bouche mais aussi des yeux, vous vous laisserez transporter par le charme des lieux sous le ciel bleu de Provence.



## BACCHUS 2015 A TOULON



Cette année encore, MÉDUSE a répondu à la chaleureuse invitation des organisateurs de la XXIII<sup>e</sup> édition de BACCHUS, fête populaire des vins et de la gastronomie, et très appréciée des varois. Notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER, entouré de plusieurs Commandeurs, a fidèlement représenté notre Ordre à la cérémonie d'inauguration du vendredi 27 mars, présidée par le Sénateur Maire de TOULON et Chevalier de MÉDUSE, Monsieur Hubert FALCO.

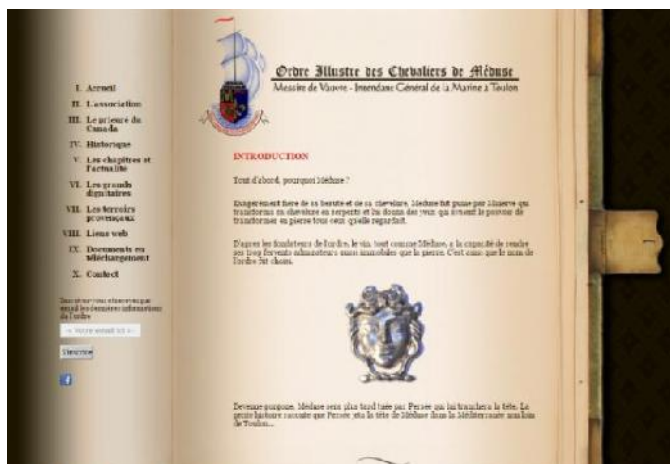
## FÊTE DE LA SAINT-VINCENT 2015 A SAINT-MAXIMIN

L'Ordre Illustre des Chevaliers de MÉDUSE a participé activement, le 25 janvier 2015, à la 15<sup>ème</sup> édition de la fête de la Saint-Vincent de SAINT-MAXIMIN. Le Chapitre extra-muros, ouvert pour la circonstance dans le cloître du Couvent Royal par notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER, a permis à Madame Jeannine D'ANDRÉA, Maire d'OLLIÈRES et Monsieur Olivier RÉAL, journaliste, d'être intronisés Chevaliers. Le Capitaine de Frégate Jean-Yves MARTIN, Commandant du BCR VAR, a été fait Chevalier de Mémoire et de Tradition. Les 3 impétrants ont fièrement porté une lampée à notre Mère MÉDUSE (Voir photo).



## MÉDUSE AU « TOP » POUR TOUS LES INTERNAUTES

L'Internet est devenu depuis quelques années un outil de communication incontournable. Au bas de chaque page de votre bulletin de liaison interne, vous avez certainement déjà noté l'adresse électronique de notre site Internet, et peut-être même l'avez-vous parcouru. La photo ci-dessous montre une copie de la page d'accueil à partir de



laquelle vous pouvez naviguer dans 10 chapitres largement documentés. En complément à ce site Internet, l'Ordre Illustre des Chevaliers de MÉDUSE possède maintenant une page « FACEBOOK » que vous pouvez atteindre directement en cliquant sur la lettre « f » (*lettre blanche inscrite dans un carré bleu*) située en bas à gauche de la page d'accueil de notre site Internet, ou par tout autre moyen à votre convenance selon vos propres habitudes de navigation sur le web. Ces sites sont mis à jour régulièrement, et vous pouvez y déposer vos commentaires pour les enrichir à votre guise. La page « FACEBOOK »

(voir copie de la page d'accueil reproduite ci-dessous en fin d'article) permet d'accéder à de nombreuses photos et vidéos, et même à la reproduction des textes des « Agréables Divertissements de la Table », ou « Règlements de l'Illustre Société des Frères et Sœurs de l'Ordre de Méduse » ou encore des « Statuts de l'Ordre et Société de Méduse » parus à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces sites sont le résultat du travail assidu et passionné de notre très dévoué Frère Pascal PÉRIER, Officier de MÉDUSE et grand spécialiste de l'histoire de notre Ordre. Vous pourrez à l'occasion le rencontrer et le féliciter à la Maison de Vins de BANDOL.

N'hésitez pas à nous communiquer photos, vidéos et autres documents nous permettant d'améliorer ces sites qui sont notre vitrine sur le monde. Nous pourrions ainsi faire partager au plus grand nombre les plus beaux moments de notre histoire.



## LES COMMANDEURS DE MÉDUSE ONT DU MÉRITE



La rédaction du bulletin de MÉDUSE est heureuse d'adresser toutes ses félicitations à Nathalie COQUELLE (voir photo ci-contre à droite), propriétaire du Domaine des ANNIBALS à BRIGNOLES, Commandeur et Grand Echanson adjoint de notre Ordre, instituée Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole en janvier dernier. Sa décoration lui a été remise officiellement le 22 avril par le Grand Maître de MÉDUSE Jean-Pierre BOYER, en présence du responsable de l'AMOMA du Var et de Josette PONS, député Maire de BRIGNOLES et Chevalier de MÉDUSE.





## LES HUILES DES CHEVALIERS DE MEDUSE A L'HONNEUR

Au repas du chapitre de la Saint-Vincent en janvier dernier, les huiles que vous avez pu déguster ont, comme le veut notre tradition, toutes été présentées et offertes par des membres de MEDUSE.

Au prochain chapitre du ban des vendanges qui se tiendra le 04 juillet au Château RÊVA à La MOTTE, et compte tenu du vif succès remporté par cette initiative au cours de nos précédents Chapitres, une tombola vous permettra de gagner des coffrets contenant quelques unes de ces huiles :

- Côtes de Provence : **Château RASQUE**  
Route de FLAYOSC – 83460 TARADEAU  
Tél 04 94 99 52 20 - Fax 04 94 99 52 21 – Courriel [accueil@chateaurasque.com](mailto:accueil@chateaurasque.com)
- Coteaux Varois en Provence : **Domaine des ANNIBALS**  
Hameau des Gaëtans, Route de BRAS – 83170 BRIGNOLES  
Tél : 04 94 69 30 36 – Fax : 04 94 69 50 70 – Courriel [dom.annibals@orange.fr](mailto:dom.annibals@orange.fr)
- Palette : **Château SIMONE**  
Chemin de SIMONE – 13590 MEYREUIL  
Tél : 04 42 66 92 58 – Fax : 04 42 66 80 77 – Courriel [chateau-simone@orange.fr](mailto:chateau-simone@orange.fr)
- Coteaux Varois en Provence : **Domaine SAINT-JEAN-LE-VIEUX**  
317, Route de BRAS – 83470 – SAINT-MAXIMIN La SAINTE-BEAUME  
Tél. 04.98. 59 77 59 – Fax 04.94.59.73.35 – Courriel [domaine@saintjeanlevieux.com](mailto:domaine@saintjeanlevieux.com)
- IGP VAR : **Domaine de La BARATONNE**  
1640 Route départementale 98, Chemin de la Baratonne - 83130 LA GARDE  
Tél. 04 94 03 31 59 – Courriel [contact@labaratonne.com](mailto:contact@labaratonne.com)
- Bandol : **Domaine RAY-JANE**  
353 Avenue du Bosquet - 83330 LE PLAN DU CASTELLET  
Tél. 04 94 98 64 08 – Fax 04 94 98 68 72 – Courriel [domainerayjane@gmail.com](mailto:domainerayjane@gmail.com)
- Bandol : **Domaine de la BÉGUDE**  
Route des Garrigues, La Cadière d'Azur - 83330 LE CAMP DU CASTELLET  
Tél. 04 42 08 92 34 – Fax 04 42 08 27 02 ou Courriel [contact@domainedelabegude.fr](mailto:contact@domainedelabegude.fr)
- Bandol : **Château SALETTES**  
Château SALETTES Chemin de Salettes - 83740 - La Cadière d'Azur  
Tél. 04 94 90 06 06 – Fax 04 94 90 04 29 - Courriel [sallettes@sallettes.com](mailto:sallettes@sallettes.com)

### COTISATION 2015

A l'attention seulement de tous les chevaliers, officiers et commandeurs qui n'auraient pas encore payé leur écot, nous rappelons que la cotisation 2015 reste fixée à 60€00.

A régler à notre Grand Argentier  
Georges ROMÉO  
14 Place des Ecoles  
83790 - PIGNANS

Le chèque du montant de la cotisation est à libeller au nom de :

« *Ordre de Méduse* »

La rédaction du bulletin de Méduse vous souhaite, ainsi qu'à toutes vos familles et à vos proches, de passer d'excellentes vacances d'été 2015. Elle espère que vous ferez sur vos tables une place de choix aux huiles de Provence (à consommer comme il se doit avec modération), et vous donne rendez-vous le samedi 04 juillet 2015 pour le prochain chapitre du ban des vendanges qui sera, nous l'espérons, une nouvelle occasion de partager un grand moment d'amitié dans un cadre renouvelé et toujours prestigieux.

